

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 213

Artikel: La "dernière" du Département de l'instruction publique vaudois

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La «dernière» du Département de l'instruction publique vaudois

La coordination romande veut que l'année scolaire dans le canton de Vaud soit longue, de quatre trimestres.

Le trimestre supplémentaire est mis à contribution pour organiser des cours de perfectionnement professionnel. Ces cours ont lieu pendant les heures de classes. Des domaines variés sont abordés, au choix des maîtres. Entre autres, l'instruction civique.

Label officiel

Voici le programme reçu par les maîtres, sous label officiel :

« Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud — Service de l'enseignement secondaire — Colloques d'éducation civique »

Responsable : E. Buxcel, Ecole Normale de Lausanne.

1. Colloque 399 (19 au 21 février 1973) : La Suisse : démocratie témoin ou démocratie fiction ? (le problème du fonctionnement des institutions politiques dans une démocratie) :

● Lundi

— « La démocratie semi directe, problèmes actuels », par M. Jean-Daniel Delley, assistant au Département de science politique de l'Université de Genève.

— Montage audiovisuel « Les libertés », présenté par un groupe d'élèves de dernière année de l'Ecole normale de Lausanne.

— « Aspects actuels des libertés publiques », par M. Etienne Grisel, professeur à l'Université de Lausanne.

● Mardi

— « Décision administrative et contrôle parlementaire », par M. Paolo Urio, professeur à

— « Actualité du fédéralisme », par M. Claude Bonnard, conseiller national, conseiller d'Etat.

● Mercredi

— « Politique étrangère et défense nationale », par M. Georges-André Chevallaz, conseiller national, syndic de Lausanne.

2. Colloque 4.100 (5 au 7 avril 1973) : La Suisse entre l'empire occulte et la démocratie sociale (le problème du fonctionnement des institutions économiques et sociales dans une démocratie) :

● Jeudi

— « Quelques réflexions sur notre système suisse de sécurité sociale », par M. Roger Mugny, conseiller national, directeur des Œuvres sociales de la ville de Lausanne.

— « Relations entre partenaires sociaux et paix du travail », par un représentant des Groupements patronaux vaudois, Lausanne.

● Vendredi

— « Rôle économique de l'impôt », par M. André Margairaz, privat-docent à l'Université de Lausanne, maître de conférences à l'Ecole supérieure des sciences fiscales à Bruxelles.

— « L'économie suisse devant l'intégration européenne et ses problèmes mondiaux », par M. Rudolf Bosshard, directeur de la Banque Populaire Suisse de Zurich.

● Samedi

— « Un million d'étrangers en Suisse, problèmes économiques et sociaux », par M. Hermann-Michel Hagmann, Dr ès sciences sociales, Sierre.

Soit :

— Trois hommes politiques invités, MM. Bonnard, Chevallaz et Mugny. La gauche : absente.

Aussi représentatif que les comités pour nomination d'un directeur des programmes de radio.

— Pour les relations de travail, un invité : les Groupements patronaux. Les syndicats : absents.

— Pour traiter de la fiscalité, un adversaire notoire de l'impôt direct progressif, M. Margairaz.

D'où trois questions :

1. Le corps enseignant est-il prêt à accepter ce genre de programme civique ?

2. Est-il justifié de donner congé aux élèves ou d'organiser de coûteux remplacements pour permettre aux maîtres d'aller écouter des hommes politiques qui ne sont pas avares de productions, sur les mêmes sujets ?

3. La politique doit-elle être interdite à l'Université (article 96 bis) alors que le Département qui l'interdit veut l'imposer, par ses choix unilatéraux, au corps enseignant secondaire ?

Les gants

Les
Presque
Inséparables.

Tombés dans la poussière,
Ils se tordaient les mains
Tous les gants qu'on a mis
Pour mieux se les jeter
Un jour à la figure —
Avec les gestes lents
(Quand il daigne être lent)
Du cinématographe.

Gilbert Trolliet